

**Zeitschrift:** Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

**Herausgeber:** Le messager suisse de Paris

**Band:** 2 (1956)

**Heft:** 15

**Rubrik:** Nouvelles suisses

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sition » était le suivant : « Papa est démobilisé ». Et l'on a vu naître sous la plume d'une fillette ce croquis étonnamment vivant, beaucoup trop joli pour avoir été inventé : « Samedi après-midi, papa est rentré. Il a beaucoup mangé puis, comme il était très fatigué, il est allé se reposer au lit avec maman. Moi, j'ai dû faire la vaisselle. »

### La bûche vengeresse

Le tribunal de Moudon a condamné à une année d'emprisonnement avec sursis un citoyen qui avait eu des mots avec un voisin et qui, pour se venger, lui avait joué un tour inédit. Il lui avait volé une bûche, y avait délicatement creusé un trou, avait rempli le trou avec de l'explosif, avait refermé soigneusement, et consciencieusement remis la bûche à

sa place. Quelques semaines plus tard, le personnage visé déménageait... avec son bois. La vengeance est un plat qui se mange froid : l'homme à l'explosif dut attendre quatre mois avant d'apprendre un beau matin par le journal que la bûche avait fini par passer au fourneau. C'était la femme de la « victime » qui l'avait déposée là avant d'aller faire ses commissions, si bien qu'il n'y avait personne dans l'appartement au moment où la bûche fit explosion — et le fourneau avec. Et s'il fallait une preuve que la vie n'est pas chère dans la campagne vaudoise, on la trouverait là : les dégâts s'élèverent, en tout et pour tout, à 138 francs.

Malgré tout, c'est une affaire qui a fait pas mal de bruit dans le pays.

Jean-Pierre NICOD.

## Nouvelles Suisses

### CONCOURS HIPPIQUE, LUCERNE (10-19 mai 1956)

Le concours hippique international de Lucerne aura lieu du 10 au 19 mai 1956. A l'heure actuelle, dix équipes (Australie, Belgique, Egypte, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Mexique et Suisse) ont annoncé leur participation.

### SEMAINES MUSICALES INTERNATIONALES, LUCERNE (15 août-6 septembre 1956)

Les Semaines musicales internationales de Lucerne auront lieu du 15 août au 6 septembre : elles comprendront 5 concerts de l'Orchestre du Festival et 3 concerts du « Philharmonia Orchestra of England ». A côté des traditionnelles sérenades devant le Monument du Lion, il y aura des concerts de musique de chambre, des soirées de « lieder », des représentations au Théâtre de la ville, etc.

### COURS DE VACANCES DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE (16 juillet-20 octobre 1956)

La Faculté des Lettres de l'Université de Genève organise, pour le 65<sup>e</sup> anniversaire, des cours de vacances de langue française, du 16 juillet au 20 octobre 1956, en 4 séries de trois semaines et une série complémentaire (institutions internationales). Pour recevoir le programme et renseignements, s'adresser aux Cours de Vacances, Université de Genève.

### COURS DE VACANCES DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE (16 juillet-27 octobre 1956)

La Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne organise, chaque année, depuis 1895, des cours

de langue et de culture française. En 1956, ils auront lieu en 5 séries de trois semaines. Pour les programmes et les renseignements, s'adresser au Secrétariat des Cours de Vacances, Université de Lausanne.

### LA GARDE PONTIFCALE SUISSE

La garde pontificale suisse vient de célébrer le 450<sup>e</sup> anniversaire de sa création; c'est en 1506, en effet, que le pape Jules II engagea des mercenaires suisses chargés depuis lors d'assurer la garde du Souverain Pontife et celle du Vatican.

### 44 JURÉS POUR LE 12<sup>e</sup> CONCOURS INTERNATIONAL D'EXÉCUTION MUSICALE, GENÈVE, 1956

La liste des jurés du 12<sup>e</sup> Concours international d'exécution musicale, qui aura lieu du 22 septembre au 6 octobre 1956 au Conservatoire de Genève, vient de paraître. Elle comprend, sous la présidence de M. Henri Gagnebin, les noms de 44 artistes éminents de différents pays, dont 11 de Suisse, 8 de France, 6 d'Autriche, 4 d'Allemagne, 4 d'Italie, 3 de Belgique, 2 d'Angleterre, 2 d'Espagne et 1 de Hongrie, de Pologne, des Etats-Unis et de Yougoslavie. La Radiodiffusion suisse a également désigné ses représentants dans le jury.

Plus de 700 demandes de renseignements et un certain nombre d'inscriptions de tous pays sont déjà arrivées au Secrétariat du concours. On peut donc conclure que l'intérêt auprès de la jeunesse musicale internationale est à nouveau très grand et que la participation sera encore une fois forte. Délai d'inscription : 14 juillet 1956. Les prospectus ainsi que tous renseignements sont donnés gratuitement au Secrétariat du concours, Genève, Conservatoire de Musique.